

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 03 octobre 2023 à 18H30

Nombre de membres :

En exercice : 35

Présents : 29 puis 28 à partir de la délibération N°13

Pouvoirs : 6

Votants : 35 puis 34 à partir de la délibération N°13

Présents :

BORT L'ETANG

Mme Josiane HUGUET, Mme Danielle GRANOUILLET

BULHON

CREVANT-LAVEINE

Mme Agnès TARTRY-LAVEST, Mme Sylvie EXBRAYAT

CULHAT

Mme Julie MONTBRIZON, Mr Gilles BERGAMI

JOZE

Mme Annick FORESTIER

LEMPTY

Mme Déolinda DE FREITAS

LEZOUX

Mr Alain COSSON (jusqu'à délibération N°13), Mme Marie-France MARMY, M. Christian BOURNAT, Mme Catherine MORAND, M. Guillaume FRICKER, Mme Sylvie ROCHE, M. Romain FERRIER, Mr Gilles MARQUET, Mme Elyane GRANET,

MOISSAT

Mme Isabelle GROUIEC

ORLEAT

Mme Elisabeth BRUSSAT, Mme Patricia LACHAMP

PESCHADOIRES

M. Florent MONEYRON, Mme Nicole BOUCHERAT, M. Jean-Louis DERBIAS

RAVEL

Mme Michelle CIERGE

SAINT JEAN D'HEURS

Mr Bernard FRASIAK

SEYCHALLES

M. Yannick DUPOUE, M. Antoine LUCAS

VINZELLES

Mme Laurence GONINET

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr TISSERAND (donne pouvoir à Mme GROUIEC), Mme VIAL (donne pouvoir à Mr FRASIAK), Mme OLIVON (donne pouvoir à Mme ROCHE), Mr DAUDUIT (donne pouvoir à Mme BRUSSAT), Mr PEYNON (donne pouvoir à Mme FORESTIER), Mr BROUSSE (donne pouvoir à Mme CIERGE).

Suppléant présent : Mme Nathalie DE LA FUENTE, M. Patrice BLANC

Est nommé secrétaire de séance : Mr Jean-Louis DERBIAS

Mme Elisabeth BRUSSAT, Présidente, procède à l'appel des élus et note les pouvoirs donnés.

Mr Jean-Louis DERBIAS est nommée secrétaire de séance.

Le Procès-verbal n°10 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 est présenté et approuvé à l'unanimité.

Affaire diverse :

1- Délégation de la Présidente – 1^{er} semestre 2023

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le conseil communautaire **prend acte.**

SERVICE	NUM DECISION	DATE DECISION	OBJET DECISION	Montant
ECO	2023-19-ECO	19/01/2023	Départ locataire logement F3 – Remis en location	Aucun coût
ECO	2023-20-ECO	13/06/2023	Départ locataire logement F3 – Nouveau bail	Aucun coût
SPANC	2023-01-SPANC	17/01/2023	Attribution aide à l'étude de sol – Mr CLAVELIER Bernard	150€
SPANC	2023-02-SPANC	07/03/2023	Attribution aide à l'étude de sol – Mr PELISSON Alexandre	300€
SPANC	2023-03-SPANC	13/06/2023	Attribution aide à l'étude de sol – Mr NUGEYRE Yann, Mr BERNARD Philippe, Mr TROMPEAU Antoine, Mr FALCONNIER David et Mme NUGERE Josiane	1000€
URBANISME	2023-01-URB	10/01/2023	Subvention programme habiter mieux – Mme BARDIN Pauline et Mme DUFERT Odette	2000€
URBANISME	2023-02BIS-URB	10/01/2023	Signature convention de mise à disposition de données dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle habitat	Aucun coût
URBANISME	2023-02-URB	08/03/2023	Subvention programme habiter mieux – Mme BERTON Andrée et Mr COUDERT Alain	1500€
URBANISME	2023-03-URB	27/03/2023	Arrêté enquête publique PLU Joze	Aucun coût
URBANISME	2023-04-URB	28/03/2023	Subvention aide aux chaudières – Mme VIRGAUX Sarah	1500€
URBANISME	2023-05-URB	11/04/2023	Subvention programme habiter mieux – Mme ARMAND Christiane et Mme SAINT-JONAS Annie	2000€
URBANISME	2023-06-URB	17/04/2023	Subvention programme habiter mieux – Mme CARNEIRO Anna	1000€
URBANISME	2023-07-URB	12/04/2023	Signature convention Mobilité région Auvergne Rhône Alpes	Aucun coût
URBANISME	2023-08-URB	15/05/2023	Subvention programme habiter mieux – Mr RABETTE Guy	1000€
URBANISME	2023-09-URB	27/06/2023	Subvention programme habiter mieux – Mr TORRENT Raymond et Mme BERNARD Béatrice	2000€

ADM :

2- Etablissement public foncier auvergne (EPF) - Modification des représentants

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les modifications de représentants à l'EPF SMAF :

DELEGUES TITULAIRES : 10	Commune	DELEGUES SUPPLEANTS : 10	Commune
Guillaume CHAZAL	BORT-L'ETANG	Eric GOUTEFANGHEAT	RAVEL
Jean-Claude FERNANDEZ DA SILVA	BULHON	Bernard FRASIAK	St-JEAN-D'HEURS
Gilles HERBACH	CREVANT-LAVEINE	Lisette BELIME	SEYCHALLES
Patrick GIRAUD	CULHAT	Didier DUROHANY	VINZELLES
Jean-Luc NICOLAY	JOZE	Pierre AUZANCE	LEMPY
Richard FOURNIER	LEMPY	Marcel DOMINGO	LEZOUX
Frédérique COPPIN	LEZOUX	Dominique ÈVE	BORT-L'ETANG
Annie LAGEYRE	MOISSAT	Gérard MARCIN	PESCHADOIRES
Christian ROBIN	ORLEAT	Thierry CHARLES	CREVANT-LAVEINE
Dominique CHAZEAU	PESCHADOIRES	Yannick DUPOUË	SEYCHALLES

3- Congrès des maires – Indemnisation des délégués

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité :

- De reconduire ces modalités de remboursement et le montant forfaitaire plafonné par personne à 200€ par jour avec un maximum de deux jours.

4- Syndicat du bois de l'Aumône – Rapport sur la qualité et les prix du service (RPQS) 2022

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le conseil communautaire prend acte du rapport.

5- Modification du règlement intérieur du conseil communautaire et composition de la commission économie et attractivité

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le conseil communautaire accepte à l'unanimité :

- La création de la commission économie/attractivité et l'ensemble des propositions de réorganisations
- La modification de l'article 10 du règlement intérieur du conseil communautaire
- De valider la composition de la commission suivante :

Communes	Membres	Communes	Membres
Peschadoires	Florent MONEYRON	Orléat	Patricia LACHAMP
Joze	Annick FORESTIER	Orléat	Cédric DAUDUIT
Bulhon	Jean-Baptiste GIRARD	Ravel	Michelle CIERGE
Crevant Laveine	Sylvie EXBRAYAT	Vinzelles	Laurence GONINET (titulaire) Nathalie DE LA FUENTE (suppléante)
Culhat	Julie MONTBRIZON	Saint Jean D'Heurs	À désigner (titulaire) À désigner (suppléant)
Lempty	Déolinda DE FREITAS	Seychalles	Alexandre GAZEL (titulaire) Yannick DUPOUE (suppléant)
Lezoux	Eliane GRANET	Moissat	Astrid JACQUELINET (titulaire) Alexandre DEVAUX (suppléant)
Lezoux	Anne-Marie OLIVON	Bort L'Etang	Gilles FERNANDEZ (titulaire) Frédéric FOURNIER (suppléant)
Lezoux	Sylvie ROCHE		

Petite Ville de Demain (PVD) :

6- Convention cadre valant opération de revitalisation territoriale

Rapporteur : E.BRUSSAT

Dans le cadre du projet petite ville de demain (PVD) la ville de Lezoux et la CCEDA se sont engagés à formaliser un projet de revitalisation qui se concrétise par la signature d'une convention.

Le conseil communautaire approuve à **33 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 voix ABSTENTIONS** :

- Le contenu de la convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (annexée à la présente délibération), qui expose le projet de revitalisation portée sur la commune de Lezoux,
- Autorise Mme La Présidente à signer la Convention-cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire, avec l'Etat représenté par le Préfet, et la Commune de Lezoux, représenté par M. le Maire.
- Autorise Mme La Présidente, à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de l'ORT

URBANISME :

7- GEMAPI – Contrat territorial Litroux Jauron – Convention de financement

Rapporteur : E.BRUSSAT

Dans le cadre du contrat territorial mené à Billom Co, le conseil communautaire approuve à **l'unanimité** :

- La signature de l'avenant n°1 à la convention « modalités d'accueil d'un animateur contrat territorial rivière pour l'élaboration du pré-contrat Territorial sur le Jauron et le Litroux » ;
- Autorise la présidente à signer la convention et tout avenant nécessaire à l'exécution du contrat territorial pour la période 2023-2028.

SPANC :

8- Demande de subvention pour la réhabilitation des assainissements non collectifs auprès du conseil départemental du Puy-de-Dôme pour 2024

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le conseil communautaire approuve à **l'unanimité** :

- La demande de subvention pour la réhabilitation des assainissements non collectifs auprès du Conseil départemental du Puy-Dôme qui permettra de faire bénéficier 30 foyers de ce dispositif

9- Demande de subvention au conseil départemental du Puy-de-Dôme pour 2024

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le conseil communautaire approuve à **l'unanimité** :

- Le plan de financement du service prévisionnel pour 2024
- Autorise la présidente à solliciter une subvention auprès du CD63 la plus élevée possible pour le financement des contrôles diagnostics et leur actualisation pour l'année 2024

10- Rapport annuel des prix du SPANC 2022

Rapporteur : E.BRUSSAT

Le conseil communautaire adopte à **l'unanimité** :

- Le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de communes Entre Dore et Allier

ENVIRONNEMENT :

11- Partenariat pour le service de location de vélos a assistance électrique (mobivélo) entre le SMTUT et la CCEDA

Rapporteur : C.DAUDUIT

Suite à l'acquisition de 10 VAE et pour permettre la gestion en location de ceux-ci, le conseil communautaire a décidé à **l'unanimité** d' :

- Autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat pour le service de location de vélos à assistance électrique avec le SMTUT ;
- Autoriser Madame la Présidente à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

RH :

12- Délibération portant attribution de titres-restaurant au personnel communautaire

Rapporteur : J.HUGUET

Le conseil communautaire a décidé à **34 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 voix**

ABSTENTION :

- D'attribuer des titres-restaurant au personnel de la communauté de communes avec une valeur faciale de 7€ et 60% de prise en charge de l'employeur ;
- D'autoriser Madame la Présidente à engager la procédure de commande publique relative à ce marché.

13- Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : J.HUGUET

Le conseil communautaire approuve à **l'unanimité :**

- Le tableau des effectifs de la communauté de commune projeté au 1^{er} novembre 2023
- Procède à la création et à la suppression d'emplois de la manière suivante :

Création de postes permanents

Service	Catégorie hiérarchique	Poste créé	Emploi	Date d'ouverture du poste	Nature du besoin
Environnement	A	1 poste ingénieur	Chargé de mission transition écologique et mobilité	25/10/2023	Transformation d'un emploi non permanent en emploi permanent

Suppression de postes permanents

Service	Catégorie hiérarchique	Poste supprimé	Emploi	Date de suppression	Motif de suppression
Administration générale	A	1 poste d'ingénieur principal	Chargée de mission projets structurants/tourisme/marchés publics	03/10/2023	Départ de l'agent par voie de mutation et réorganisation du service

Création de postes non permanents

Service	Catégorie hiérarchique	Poste créé	Emploi	Date d'ouverture du poste	Nature du besoin
Médiathèque	C	1 poste d'adjoint territorial du patrimoine	Conseiller numérique	03/10/2023	Contrat de projet de 2ans
Economie	A	1 poste d'attaché	Chef de projet TILTAM	01/12/2023	Contrat de projet de 3ans
Enfance/Jeunesse	C	3 adjoints d'animation	Animateur	03/10/2023 au 08/07/2024	Accroissement temporaire d'activité sur les ALSH

CULTURE :

14- Jeune public - Convention saison culturelle les jeunes pousses 2023/2024

Rapporteur : MF.MARMY

Dans le cadre du partenariat avec la CC Thiers Dore Montagne, Thiers et Courpière, le conseil communautaire approuve **par 34 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 voix ABSTENTION** la nouvelle convention avec les modalités suivantes :

- Un montant maximal de 4350€ au projet « jeunes pousses » montant prévu sur le budget prévisionnel 2023,
- Autorise Madame la Présidente à signer la convention partenariale avec les villes de Thiers et de Courpière et la CC Thiers Dore Montagne.

15- Convention avec ciné parc 2023/2024

Rapporteur : MF.MARMY

Engagé depuis 2018 dans le dispositif ciné parc, le conseil communautaire a décidé à **P'unanimité** de :

- Valide les actions et le montant maximal prévu pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, à savoir 25660.17€ ;
- Autorise Madame la Présidente à signer la convention 2023-2024 avec Ciné Parc.

MDA :

16- Modification de la délibération « fonctionnement de la médiathèque entre dore et allier - création d'une régie -approbation des tarifs » en date du 27/06/2019

Rapporteur : MF.MAMY

Cinq nouveaux supports sont ajoutés à la liste des documents/objets empruntables avec les tarifs précisés ci-dessous en cas de dommages.

Puzzle :

Tarif de remplacement :

- Puzzle petit format (moins de 1 000 pièces) : 15€
- Puzzle grand format (1 000 pièces et plus) : 30€

Vinyle :

Tarif de remplacement : 35€

Kamishibai : C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois) équipé de petits ouvrants. Un Kamishibai est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées racontant une histoire (entre 11 et 15 planches).

Tarif de remplacement : 40€

Butai : Théâtre en bois équipé de petits ouvrants pour Kamishibai

Tarif de remplacement : 70€

Matériel pour la pratique du skateboard :

Planche de skate : 40€

Casque : 50€

Protections (coudières, genouillères et gants) : 50€

Le conseil communautaire a décidé à **P'unanimité** de mettre à jour la régie aux tarifs définis ci-dessus.

17- Approbation des tarifs pour manifestation « jazz en tête »

Rapporteur : MF.MAMY

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de renouveler le tarif d'entrée du concert « Jazz en tête » et a autorisé Madame la Présidente à signer tous les documents permettant la mise en œuvre du concert et tous les documents afférents aux présentes décisions.

Marché Public :

18- Service enfance et jeunesse - Transfert des centres de loisirs extrascolaires et mercredis périscolaires sous gestion CCEDA - Modification n°3 au marché n°01-2022 avec l'UFCV

Rapporteur : J.HUGUET

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité et :

- Autorise Madame la Présidente à signer avec l'UFCV la modification n°3 pour un montant de 23 844,00 € TTC correspondant aux ajustements de personnel nécessaire pour les centres d'Orléat et Culhat sur les vacances scolaires.

19- Conception et réalisation des travaux de requalification des ZA de la CCEDA - Lot n°1 : travaux de VRD - Modification n°1 au marché n°04-2022 avec Eiffage route centre est

Rapporteur : F.MONEYRON

Le conseil communautaire autorise à l'unanimité Madame La Présidente à signer avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, titulaire du marché n° 04-2022 (lot 1), la modification n°1 pour un montant de - 3 307,60 € HT.

20- Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et restructuration en pôle ressources de l'immeuble Duchasseint à Lezoux - Appel d'offres ouvert (AOO) - Choix du titulaire

Rapporteur : E.BRUSSAT

Afin de réaliser le pôle de ressources intercommunal, le conseil communautaire a autorisé à l'unanimité :

- Madame la Présidente à signer le marché pour la « mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et restructuration en pôle ressources de l'immeuble Duchasseint à Lezoux » avec le groupement Michel COMBRONDE (mandataire) / Atelier d'Architecture Romain MARCHADIER / EUCLID INGENIERIE /AGNA pour un montant total de 404 761,29 € HT, soit 485 713,55 € TTC, ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;

21- Travaux d'aménagement pour la voie romaine - Choix du titulaire

Rapporteur : JB.GIRARD

Le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité d'attribuer le marché sans publicité ni mise en concurrence pour les « travaux d'aménagement sur la voie romaine » à l'entreprise RENON pour un montant de 96 716,80 € HT, soit 116 060,16 € TTC et autorise Madame la Présidente à signer le marché ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;

FINANCES :

22- Garantie d'emprunt a auvergne habitat - Les bombènes – Lezoux – 5 logements

Rapporteur : D.PEYNON

La deuxième tranche du projet verra la création de 3 nouveaux logements sociaux pour lesquels Auvergne Habitat sollicité la garantie d'emprunt de la commune.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité et :

- Donne un avis favorable à Auvergne Habitat,
- Accorde la garantie d'emprunt de la CCEDA
- Autorise Madame la Présidente à signer le contrat et tous les documents afférents

23- Médiathèque - Admissions en non-valeur d'une créance éteinte

Rapporteur : D.PEYNON

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité et :

- Accepte l'admission de ce titre en non-valeur pour un montant de 110.00 €
- Ouvre des crédits au compte 6542 « créances éteintes ».

24- Budget pôle commercial – Décision modificative n°2023/01

Rapporteur : D.PEYNON

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les ajustements budgétaires suivants :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 1 OPE ORDRE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1328-01 : Autres	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1318-041 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
D-1328-01 : Autres	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1318-01 : Autres	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

ECONOMIE :

25- PAI : Cession de parcelles à la SCI CAP 63 (société auvergne forage)

Rapporteur : F.MONEYRON

Le conseil communautaire a décidé à **l'unanimité** :

- La cession d'une parcelle de terrain de 5000m² au tarif de 30€HT/m²
- Donne l'autorisation à la SCI CAP 63 de réaliser un accès entre les deux parcelles afin de faciliter les déplacements au sein du site d'Auvergne Forage, les travaux afférents seront supportés par la SCI CAP 63. Cet accès sera à inscrire à l'acte par l'établissement d'une servitude de passage à établir entre la SCI CAP 63 et la CCEDA qui restera propriétaire du fossé cadastré B 1763 ;

Espace France Services :

26- Convention de partenariat avec la FEPEM (fédération des particuliers employeurs)

Rapporteur : G.FRICKER

Le conseil communautaire approuve à **l'unanimité** la convention de partenariat avec la FEPEM et autorise Madame la Présidente à signer cette convention et ses avenants

ASSAINISSEMENT :

27- Demande de subvention au conseil départemental du Puy-de-Dôme et l'agence de l'eau pour la préparation du transfert de la compétence assainissement collectif

Rapporteur : E.BRUSSAT

Dans le cadre de la potentielle prise de compétence assainissement en 2026, le conseil communautaire a décidé de choisir le bureau d'étude IRH pour l'accompagner et autorise à **l'unanimité** Madame la Présidente à solliciter une subvention auprès du conseil départemental du Puy-de-Dôme et de l'agence de l'eau.

La secrétaire de séance



Jean-Louis DERBIAS

La Présidente



Elisabeth BRUSSAT

